

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

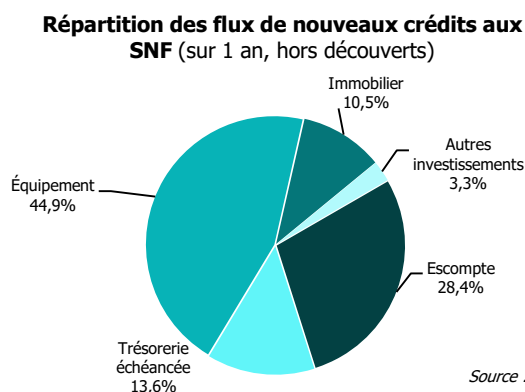
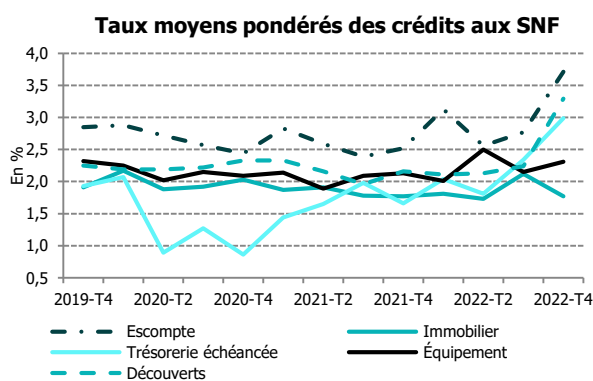
Mars 2023

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

4^e TRIMESTRE 2022
UNE HAUSSE QUI SE POURSUIT

- Au dernier trimestre 2022, le taux moyen des **découverts** augmente sensiblement, de 2,24 % à 3,29 %, soit +105 de base (pb). Souvent à taux variables, ils sont directement impactés par le relèvement des taux directeurs.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échancée**, 2,99 % continue d'augmenter (+65 pb sur le trimestre). En moyenne, ils sont octroyés pour un montant de 67,4 millions F CFP remboursable en 6,3 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement**, 2,31 %, s'accroît plus modestement, +16 pb sur trois mois. Leur montant moyen est particulièrement élevé, 103 millions de F CFP (contre 60,2 millions le trimestre précédent), tiré par quelques opérations significatives.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers**, 1,77 %, se contracte de 35 points de base (pb), en raison de la concurrence prévalant sur la place et/ou de la qualité de signature des contreparties concernées. Tous souscrits à taux fixes, ils atteignent en moyenne un montant de 40,4 millions de F CFP sur une durée moyenne de 18,7 ans.
- Les conditions débitrices appliquées en Polynésie Française sont plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie et qu'au niveau de la France entière (à l'exception de la trésorerie échancée pour cette dernière).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française

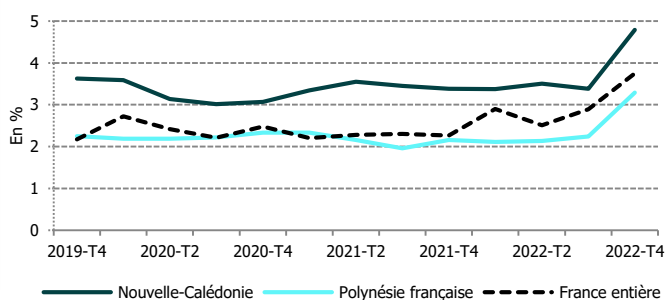


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2022		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2022		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole
Découverts	3,29	3,75	2,24	2,89	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	2,99	2,60	2,34	1,56	75	28	77	22	3,00	2,40
Équipement	2,31	2,43	2,15	1,72	142	118	85	82	3,00	2,30
Immobilier	1,77	2,10	2,12	1,59	224	195	100	86	-	-

Sources : IEOM, BDF

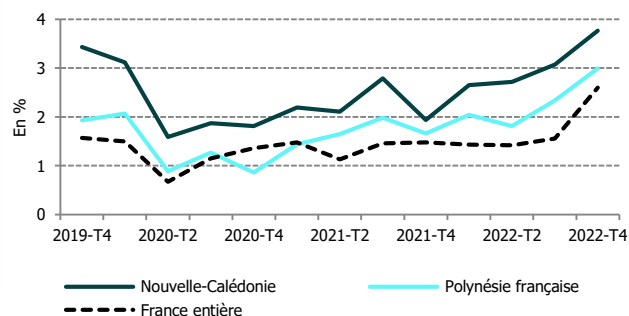
Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Découverts



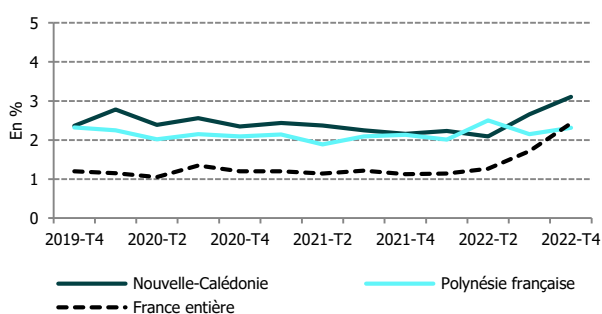
Sources : IEOM, BDF

Trésorerie échéancée



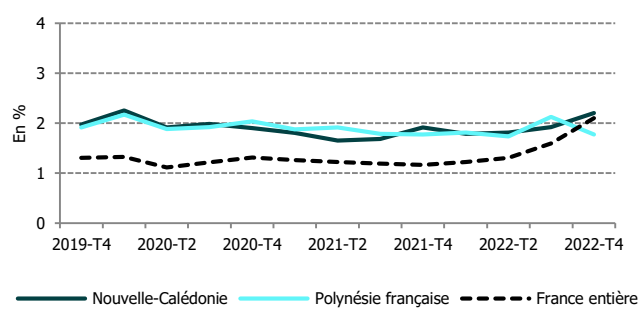
Sources : IEOM, BDF

Équipement



Sources : IEOM, BDF

Immobilier



Sources : IEOM, BDF

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée, sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête, réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.